



Mise en place des nouvelles activités péri-éducatives (APE) Nouveaux rythmes scolaires - rentrée 2013/2014

Contexte territorial :

- ✓ Cinq sites scolaires : une organisation scolaire aboutie
 - Ecole intercommunale des Cytises à Naives en Blois (SIS)
 - RPI de Pagny sur Meuse /Troussey/Ourches sur Meuse
 - Ecole communale de Sorcy Saint-Martin
 - RPI de Void-Vacon/Laneuville au Rupt
 - Ecole intercommunale l'Abécéd'aire à Saint-Aubin sur Aire (SIS)
- ✓ un partage d'exercice de compétence :
 - Compétence scolaires exercée par les communes ou SIS
 - *Fixation des nouveaux horaires scolaires*
 - Compétence globale Enfance/Jeunesse exercée par la **CC-Void** (*accueil de la petite enfance, accueils et restauration périscolaires, accueils de loisirs des mercredis, petites et grandes vacances*)
 - *gestion des nouvelles activités péri-éducatives*

Les étapes depuis le décret du 24 janvier 2013

Objectifs de la CC-Void :

1. Démarrer à la rentrée de septembre 2013
2. Chercher une organisation scolaire territoriale pour permettre une bonne articulation des futures activités péri-éducatives entre les différents sites
3. Construire un projet éducatif territorial (PEDT) à partir du projet éducatif adopté en 2012 pour la signature du contrat enfance jeunesse avec la CAF et de la réflexion engagée pour la formalisation d'un projet territorial d'éducation artistique (PTEA)

Concertation préalable à la fixation des nouveaux horaires scolaires:

- Rencontres avec les équipes enseignantes et les élus de chaque site scolaire soit dans une réunion préalable à la tenue d'un conseil d'école (4 sites) soit directement en conseil d'école (1 site)
- Echanges fréquents et rencontre avec Monsieur l'inspecteur de l'éducation nationale qui a très fortement contribué au bon déroulement de cette phase de concertation
- Proposition d'organisation plaidée par la CC-Void :
 - 2 temps courts d'APE de 30' en début d'après-midi pour des activités calmes et 2 temps longs d'APE de 1 H en fin d'après-midi pour des activités plus en mouvement
 - des natures d'activités choisies en fonction de ces durées
 - une complémentarité entre les sites pour permettre à une animatrice (teur) d'enchaîner deux interventions sur deux sites proches dans l'après-midi
- invitation de l'ensemble des délégués de parents d'élèves à une réunion le 20 mars 2013
- Synthèse lors d'une réunion de Bureau de la **CC-Void** élargie à tous les Maires

Décisions de fixation des nouveaux horaires scolaires par les communes ou SIS :

- **Report en 2014** pour le site Ecole intercommunale l'Abécéd'aire à Saint-Aubin sur Aire (SIS)
- Ecole intercommunale des Cytises à Naives en Blois (SIS) : Adoption du principe de 2 temps courts d'APE de 30' en début d'après-midi le lundi et le jeudi et 2 temps longs d'APE de 1 H en fin d'après-midi le mardi et le vendredi
- RPI de Pagny sur Meuse /Troussey/Ourches sur Meuse : Adoption du principe de 2 temps courts d'APE de 30' en début d'après-midi le lundi et le mardi et 2 temps longs d'APE de 1 H en fin d'après-midi le jeudi et le vendredi
- Ecole communale de Sorcy Saint-Martin : Adoption du principe de 2 temps courts d'APE de 30' en **fin d'après-midi** le lundi et le mardi et 2 temps longs d'APE de 1 H en fin d'après-midi le jeudi et le vendredi
- RPI de Void-Vacon/Laneuville au Rupt : Adoption du principe de 4 temps moyens d'APE de 45' en **fin d'après-midi**

Information des familles :

- Courrier d'explications et recensement des intentions de fréquentations en mai 2013 (*voir pièce jointe*)
- Diffusion à partir du 15 juin, par l'intermédiaire des écoles, des fiches d'inscription pour un retour début juillet (*voir pièce jointe*)
- Réunion publique sur chacun des quatre sites concernés dans la semaine précédant les vacances d'été

Concertation avec les équipes enseignantes :

- Rencontres en juin avec chacune des équipes enseignantes proposées par Monsieur l'inspecteur de l'éducation nationale. Elles ont permis de définir des modalités concertées d'articulation entre les temps scolaires et les APE.
- Nouvelles rencontres le 02 septembre sur chaque site pour présenter l'équipe péri-éducative et repreciser les principes d'organisation et notamment l'usage des locaux.

Recrutement de l'équipe d'animation péri-éducative :

- Constitution d'une équipe de base à partir du personnel périscolaire et des ATSEM volontaires
- Diffusion début juin, toutes boites aux lettres, d'un document pour le recrutement de personnes intéressées par les activités péri-éducatives
- Entretien avec trente candidates le 08 et 09 juillet

Constitution de l'équipe de rentrée - APE

- 5.5 Atsem (2 à Pagny + 2 à Sorcy + 1 à Naives en Blois + 0.5 à Void-Vacon)
- 8 personnes des services périscolaires
- 20 nouvelles recrues pour les APE
- 4 professeurs de l'Ecole de Musique et des Arts de la CC-Void, intervenants chacun une fois par semaine – Soit équivalent 1 personne
- 1 animatrice sportive intervenant chaque jour (*prestation du Club de Hand de Void-Vacon pour des activités sportives généralistes*)

Renforcement de l'équipe d'APE après la rentrée

- 6 nouvelles recrues APE
- 1 animatrice sportive intervenant 2 fois par semaine (*prestation du Club de Hand de Void-Vacon pour des activités sportives généralistes- personne en contrat de formation en alternance*)

Soit 46 personnes intervenantes en APE,
équivalentes à 42 intervenantes à 4 H/semaine (3 heures d'APE + 1 heure de préparation)

Préparation et formation de l'équipe d'animation péri-éducative :

- **Formation BAFA :**
 - session de base aux vacances d'hiver et de printemps pour le personnel issu des services périscolaires – 6 personnes
 - session de Base durant les vacances d'Automne : 7 personnes
 - session d'Approfondissement « Temps courts et Activités Sciences et Nature » : 6 personnes
- **20 Août 2013 :** Journée de formation à l'aide aux devoirs – intervention d'Alexandre Benoit – 9 participantes
- **21 -22 et 23 août 2013 –** Formation « activités ludiques autour du livre » - intervention de l'association Et patati Et Patata – 12 personnes
- **26 – 27 – 28 août 2013 :** réunion de l'équipe complète d'APE
 - organisation générale
 - articulation des APE avec les temps scolaires
 - objectifs éducatifs et règles de l'animation
 - mise en situation de chaque équipe sur site
 - découverte des jeux éducatifs
 - initiation aux activités sportives
 - initiation aux activités nature
- **Septembre 2013 :** réunion de suivi avec chaque équipe pédagogique
- **Octobre 2013 :** réunion d'information à destination des parents (Void Vacon, Naives en Blois, Sorcy Saint Martin, Pagny sur Meuse)
- **28 – 29 octobre 2013 :** réunion de l'équipe complète d'APE puis formation
 - sports et activités de motricité
 - éducation à l'environnement et culture scientifique
 - visite et formation « Espace Ludique de Bar le Duc »
- **18 Novembre 2013 :** réunion bilan avec l'équipe d'enseignants et la mairie de Sorcy Saint Martin
- **19 Novembre 2013 :** Rencontre des délégués de parents d'élèves et de la mairie de Pagny sur Meuse
- **26 Novembre 2013 :** Rencontre des délégués de parents d'élèves, de la commune et des enseignants de Pagny sur Meuse
- **04 Décembre 2013 :** Rencontre des délégués de parents d'élèves de Void Vacon
- **09 Décembre 2013 :** Rencontre des délégués de parents d'élèves du SIS de Naives en Blois
- **10 Décembre 2013 :** Rencontre des délégués de parents d'élèves du SIS de Saint Aubin sur Aire
- **11 Décembre 2013 :** Rencontre des délégués de parents d'élèves et de la mairie de Sorcy Saint Martin
- **12 Décembre 2013 :** Réunion de travail Evolution Horaires, Activités, Organisation - Communes/Direction Ecoles/Inspection Education Nationale/Représentants Délégués Parents d'Elèves

Qualification de l'équipe d'APE en date du 03 Décembre 2013

- 3 ATSEM
- 11 Titulaires du BAFA
- 8 Stagiaires BAFA
- 1 Titulaire BPJEPS « Loisirs Tous Publics »
- 1 Stagiaire BPJEPS « Activités physiques et sportives pour tous »
- 2 BAFD
- 1 BAFD en cours
- 1 équivalent BAFD (*enseignante en retraite*)
- 1 « non qualifiée » - (*profession : Aide médico psychologique*)
- 7 « non diplômées »
- 1 Assistante Maternelle - CAP Petite Enfance
- 1 musicienne titulaire du Dumi (*Diplôme universitaire de musicien intervenant en milieu scolaire*) – titulaire du BAFA
- 3 professeurs musiciens – diplômés dans leurs spécialités
- 1 titulaire d'un Brevet d'Etat d'éducation sportive, salariée du Club de Handball de Void Vacon (convention entre le Club et la CC-Void)

Soit une **équipe de 42 personnes**

Les activités mises en place

- ◆ Activités créatives manuelles
 - ◆ Activités ludiques autour du livre : « *jouer pour lire, lire pour jouer* »
 - ◆ Jeux éducatifs ou livres en autonomie
 - ◆ Aide à l'apprentissage des leçons 30' en fin d'après midi
 - ◆ Activités d'extérieur : *activités « sportives », jeux de ballons, ballade, plein air...*
 - ◆ Activités musicales (*percussions et chant*) pour les élémentaires
 - ◆ Activités d'expression corporelle (*théâtre, danse, mime*)
 - ◆ Activités « *sciences et nature* » : *découverte, expérience et aventure...*
- Un fonctionnement par séquences de six ou sept semaines entre chaque période de vacances
- Un objectif de travail par projet pour les périodes suivantes :
- Mise en œuvre du projet éducatif de notre contrat enfance jeunesse (*à reprendre au futur PEDT*)
 - Lien avec les projets d'écoles
 - Intervenants spécialisé

Le suivi de l'organisation et la coordination pédagogique des APE

Pour l'organisation :

- ◆ Ludivine Collot, Coordinatrice Enfance Jeunesse

Pour le suivi pédagogique :

- ◆ Nicolas Antoine, Référent territorial d'animation jeunesse

Par site :

- ◆ Une animatrice « référente » par site

Fréquentation des APE (Première période - 03 septembre - 18 octobre)

Sites scolaires et classes	Effectifs scolaires	Inscrits aux APE	%
Ecole intercommunale des Cytises à Naives en Blois	93	85	91.39
PS	16	9	56.25
MS	11	11	100
GS	9	9	100
CP	14	13	92.85
CE1	11	10	100
CE2	10	10	100
CM1	15	15	100
CM2	7	7	100
RPI de Pagny sur Meuse /Troussey/Ourches sur Meuse	184	154	83.69
TPS	5	1	20
PS	19	11	57.89
MS	27	26	96.29
GS	24	22	91.66
CP	19	17	89.47
CE1	26	24	92.30
CE2	19	16	84.21
CM1	24	21	87.50
CM2	21	16	76.19
Ecole communale de Sorcy Saint-Martin	130	98	75.38
PS	16	6	37.50
MS	18	13	72.22
GS	22	17	77.27
CP	18	16	88.88
CE1	19	16	84.21
CE2	13	12	92.30
CM1	12	10	83.33
CM2	12	8	66.66
RPI de Void-Vacon/Laneuville au Rupt	211	191	90.52
TPS	10	3	30
PS	26	17	65.38
MS	23	21	91.30
GS	22	21	95.45
CP	34	33	97.05
CE1	30	30	100
CE2	20	20	100
CM1	20	20	100
CM2	26	26	100

Fréquentation des APE (Seconde période - 04 novembre - 20 décembre)

Sites scolaires et classes	Effectifs scolaires	Inscrits aux APE	%
Ecole intercommunale des Cytises à Naives en Blois	93	83	89.24
PS	16	9	56.25
MS	11	11	100
GS	9	9	100
CP	14	13	92.85
CE1	11	10	90.90
CE2	10	10	100
CM1	15	15	100
CM2	7	6	85.7
RPI de Pagny sur Meuse /Troussey/Ourches sur Meuse	184	162	88.04
TPS	5	1	20
PS	19	10	52.63
MS	27	27	100
GS	24	22	91.66
CP	19	17	89.47
CE1	26	25	96.15
CE2	19	18	94.73
CM1	24	22	91.66
CM2	21	20	95.23
Ecole communale de Sorcy Saint-Martin	130	103	79.23
PS	16	7	43.75
MS	18	14	77.77
GS	22	19	86.36
CP	18	16	88.88
CE1	19	16	88.88
CE2	13	12	92.30
CM1	12	10	83.33
CM2	12	9	75
RPI de Void-Vacon/Laneuville au Rupt	211	174	82.46
TPS	10	1	10
PS	26	15	57.69
MS	23	20	86.95
GS	22	20	90.90
CP	34	29	85.29
CE1	30	28	93.33
CE2	20	17	85
CM1	20	20	100
CM2	26	24	92.30